

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 FEVRIER 2011**

Délibération  
n° 2011.02. 11.B

**Gestion des crédits  
européens : demande  
de subvention auprès  
du Fonds social  
européen pour  
l'animation du PLIE  
2011**

**LE DIX FEVRIER DEUX MILLE ONZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **4 février 2011**

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude BEAUCHAUD

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Bernard CONTAMINE

**DELIBERATION  
N° 2011.02. 11.B**

**POLITIQUES SOLIDAIRES / POLITIQUES  
SOLIDAIRES**

Rapporteur : **Monsieur DAURE**

**GESTION DES CREDITS EUROPEENS : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS  
SOCIAL EUROPEEN POUR L'ANIMATION DU PLIE 2011**

Par délibération n° 303 du 9 décembre 2010, le conseil communautaire a approuvé le protocole d'accord du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) pour la période 2011-2013.

Une demande de convention de subvention globale FSE pour la période 2011-2013 a été déposée auprès des services de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) dont la signature devrait intervenir au cours du premier trimestre 2011. Cette convention devrait porter sur un ensemble d'opérations solidairement financées par le FSE, le GrandAngoulême et ses partenaires.

L'animation du PLIE fait l'objet d'une opération inscrite dans ce cadre, pour laquelle il conviendrait de solliciter une subvention FSE à hauteur de 0 € afin que le coût total de l'opération puisse être retenu dans la maquette financière de la subvention globale 2011-2013.

Les dépenses d'animation du PLIE sont constituées des salaires de l'équipe du PLIE ainsi que des coûts d'accès à la base de données ABC PLIE. Ces dépenses prévisionnelles s'élèvent à 56 000 €.

Vu l'avis favorable de la commission des politiques solidaires du 19 janvier 2011,

**Je vous propose donc :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention FSE pour l'animation du PLIE.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les conventions et avenants à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**15 février 2011**

**Affiché le :**

**15 février 2011**